



Des aménagements pour sécuriser la circulation dans plusieurs rues

Alors que le centre bourg vient seulement d'être terminé à Ault, la municipalité souhaite continuer ses aménagements pour sécuriser la circulation dans le village. De futurs aménagements vont apparaître dans plusieurs rues.

Dans la continuité des aménagements du centre-bourg, la commune d'Ault va réaliser des travaux d'aménagement sur l'avenue du Général Leclerc, mais aussi dans la rue d'Eu. L'objectif est de sécuriser la circulation. Lors du dernier conseil municipal, Marcel Le Moigne, maire, a présenté les différents aménagements dans chaque rue mentionnés. Il a également annoncé que pour le moment, la rue de Dalhausen n'allait pas connaître de changement : « On a fait, pour l'instant, ce qu'on pouvait et ça ne marche pas trop mal », s'est-il réjoui.

Avenue du Général Leclerc

L'avenue du Général Leclerc va connaître plusieurs changements. Le premier d'entre eux sera l'éclairage des passages piétons. Il y a plusieurs mois, les conseillers municipaux avaient pris la décision de faire comme leur voisin de la ville d'Eu qui éclaire quelques-uns de ses

passages piétons la nuit avec une lumière bleue. Ils seront au nombre de cinq à Ault. Tous jours concernant les passages piétons, deux autres seront marqués. « Ce n'est pas parce qu'on va mettre des passages piétons, même éclairés, que la vitesse va être réduite », prévient le maire.

C'est pour cela qu'il souhaite aller plus loin. Le département pourrait accompagner la Ville d'Ault sur l'installation d'écluses dans l'avenue du Général Leclerc puisque la voirie est qualifiée de départementale du rond-point jusqu'à la pharmacie.

Enfin, les têtes de stationnement seront matérialisées, afin de sécuriser les véhicules garés en rive et éviter le stationnement à cheval sur les trottoirs. Un radar pédagogique va être installé par les services de la mairie.

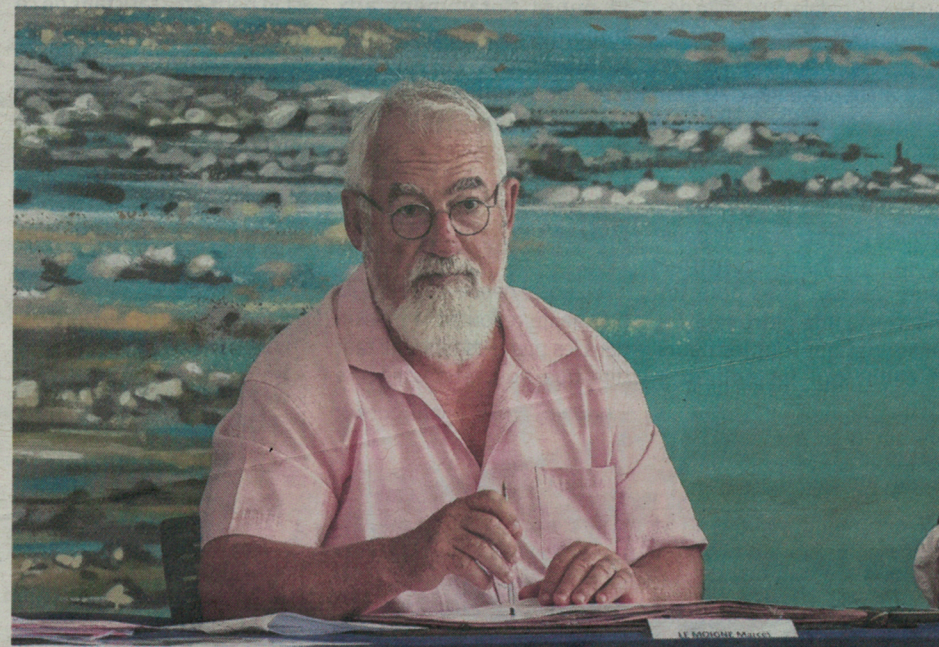
Pour faire respecter les vitesses dans la rue descendante, la commune peut compter sur son policier municipal, fraîchement arrivé : « Son rôle sera de contrôler la vitesse avec des jumelles », indique Marcel Le

Moigne. « Pour le moment, c'est de la prévention, discussion, mais au bout d'un moment, si les personnes appuient trop sur l'accélérateur, il y aura sanctions ». Avec l'ensemble de ces équipements, l' élu souhaite réduire la vitesse sur cette pénétrante.

Rue d'Eu

Les aménagements dans la rue d'Eu s'annoncent moins importants. En premier lieu, une chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) va être créée, de la déchèterie à la rue du Bois de Cise. « Elle existe déjà, mais les tracés sont déjà effacés », explique l'édile. L'autre enjeu de cette rue est de sécuriser l'accès au camping de la cavée verte. Pour cela, il est envisagé d'installer des ralentisseurs, en amont et en aval de l'intersection, avec marquage au sol d'une zone de circulation complexe. La vitesse sera abaissée à 30 km/h.

Sur la section rectiligne en amont du Bel air, sera aménagé une écluse double avec



Dans la continuité des aménagements du centre bourg, la commune prévoit des aménagements dans plusieurs de ses rues pour limiter la vitesse des automobilistes. Augustin Thibouwa

bypass pour les usagers de la chaucidou. Enfin, un radar pédagogique sera installé. « Un radar est déjà installé, mais doit être remplacé à une bonne hauteur », souligne le maire.

En outre, d'autres petits amé-

nagements sont prévus dans d'autres rues de la commune, comme la création d'un autre chaucidou, cette fois dans la rue de Dalhausen. Des radars pédagogiques sont installés un peu partout : rue de Dalhausen,

boulevard Michel Couillet, rue de saint-Valéry et route du Vieux chêne au Bois de Cise.

Le conseil municipal a validé ce projet ainsi que la demande de subventions.

● Augustin Thibouwa